

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Département du Gard  
Canton du Vigan  
Communauté de Communes du Pays Viganais

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents ou représentés : 08  
Date d'envoi de la convocation : 06/11/2023

23111301

Nombre de suffrages exprimés : 10  
Dont 2 procurations

Votes :

Pour	Contre	Abstention
10	0	0

L'an deux mille vingt-trois et le treize novembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Viganais s'est réuni en nombre prescrit par le règlement, à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité, en session ordinaire sous la présidence de Madame Emilie PASCAL.

Présents (8) : Emilie PASCAL, Halima FILALI, Marie-France PHILIP, Claude AYGLON, Marie-Christine BEUGNIEZ, Monique BOUTEILLES, Marie-Claude GAYRAUD, Anne PRUNET.

Excusés (3) : Régis BAYLE, Magali FESQUET, Marie-Françoise MIGAYROU.

Procurations (2) : Régis BAYLE à Halima FILALI, Magali FESQUET à Emilie PASCAL.

Secrétaire de séance : Marie-Christine BEUGNIEZ.

### 01 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 OCTOBRE 2023

Rapporteur : Emilie PASCAL

Le procès-verbal de la séance du 03 octobre 2023 a été envoyé par courriel à l'ensemble des administrateurs le 10 octobre 2023.

Madame la vice-présidente propose d'approuver ce procès-verbal.

**Le Conseil d'Administration, après délibération, et à l'unanimité,**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 03 octobre 2023 tel qu'annexé à la présente délibération.  
AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires.

Fait et délibéré à Le Vigan  
Les jours, mois et an susdits,  
Suivent les signatures au registre des délibérations.  
Date de publication : 17/11/2023

Pour copie certifiée conforme  
Le Vigan, le 15 novembre 2023  
Pour le Président, par délégation  
La vice-présidente



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Département du Gard  
Canton du Vigan  
Communauté de Communes du Pays Viganais

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents ou représentés : 08  
Date d'envoi de la convocation : 06/11/2023

23111302

Nombre de suffrages exprimés : 10  
Dont 2 procurations

Votes :

Pour	Contre	Abstention
10	0	0

L'an deux mille vingt-trois et le treize novembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Viganais s'est réuni en nombre prescrit par le règlement, à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité, en session ordinaire sous la présidence de Madame Emilie PASCAL.

Présents (8) : Emilie PASCAL, Halima FILALI, Marie-France PHILIP, Claude AYGLON, Marie-Christine BEUGNIEZ, Monique BOUTEILLES, Marie-Claude GAYRAUD, Anne PRUNET.

Excusés (3) : Régis BAYLE, Magali FESQUET, Marie-Françoise MIGAYROU.

Procurations (2) : Régis BAYLE à Halima FILALI, Magali FESQUET à Emilie PASCAL.

Secrétaire de séance : Marie-Christine BEUGNIEZ.

### 02 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Rapporteur : Emilie PASCAL

Madame la vice-présidente rappelle au conseil d'administration les dispositions des articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du code général des collectivités territoriales qui font état de l'obligation dans les deux mois avant le vote du budget primitif, de tenir au sein du conseil d'administration, un débat d'orientation budgétaire.

Ces dispositions ont été renforcées par l'article 107 de la loi du 07 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe).

Le rapport sur lequel s'appuie le débat est annexé à la présente délibération.

**Le Conseil d'Administration, après discussion, et à l'unanimité,**

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024.

APPROUVE le projet proposé.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires.

Fait et délibéré à Le Vigan  
Les jours, mois et an susdits,  
Suivent les signatures au registre des délibérations.  
Date de publication : 17/11/2023

Pour copie certifiée conforme  
Le Vigan, le 15 novembre 2023  
Pour le Président, par délégation  
La vice-présidente.

